



Compte rendu du 16 décembre 2021

La Ville de Rennes en coopération avec le Mouvement Associatif Rennais (MAR) et le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA), ainsi qu'avec le soutien de Bug, s'engagent dans la révision de la Charte des Engagements Réciproques Ville/Associations. Celle-ci s'appuie sur des principes démocratiques partagés et sera l'aboutissement d'un travail de dialogue et de co-construction entre associations rennaises, élu.es et services de la ville de Rennes.

Ce premier temps de rencontre a réuni une soixantaine de participant.es et avait pour thématique, la coopération, mutualisation et mise en réseau et s'est décliné en 4 ateliers :

- **La connaissance par les Rennaises et Rennais de l'offre associative**
- **La complémentarité/ coopération dans les actions/projets**
- **La participation des acteurs associatifs à la co-construction des politiques publiques de la Ville**
- **Mutualiser les connaissances/créer des réseaux de pratiques**

Dans le souhait de poursuivre l'actualisation de la Charte des Engagements Réciproques, 3 ateliers sont également programmés :

- Samedi 26 février - 10h00-12h30 : Pole Associatif Marbaudais (32 Rue de la Marbaudais) : **Démocratie locale (bénévolat et gouvernance)**
- Mardi 15 mars - 18h30-21h : Jeu de Paume (12 Rue Saint-Louis) : **Développer et soutenir la vie associative**
- Samedi 30 avril – 10h00-12h30 : Centre Culturel Le Triangle (Boulevard de Yougoslavie) : **Responsabilité sociétale et environnementale des associations**

LIEN D'INSCRIPTION : <https://bit.ly/CharteRennes>

SOMMAIRE

Synthèse atelier : La connaissance par les Rennaises et Rennais de l'offre associative	p. 3 à 4
Synthèse atelier : La complémentarité et la coopération dans les actions/projets associatifs	p. 5 à 6
Synthèse atelier : La participation des acteurs associatifs à la co-construction des politiques publiques de la Ville	p. 7 à 8
Synthèse atelier : Mutualiser les connaissances/créer des réseaux de pratique	p.9

Les synthèses se trouvant dans ce document ont pour vocation de retranscrire les propos des participant.es et ainsi contribuer à l'actualisation de la Charte. Néanmoins elles ne constituent pas les engagements définitifs de cette dernière.

I- Synthèse atelier : La connaissance par les Rennaises et Rennais de l'offre associative

Problématique : Comment peut-on améliorer et/ou mieux faire connaître l'existant, pour favoriser l'accès aux Rennais et Rennaises à l'offre associative ?



1- Les forums associatifs :

Les participant.es ont constaté un manque de coordination à l'échelle de la Ville, vis-à-vis des événements à destination des Rennais et Rennaises, comme les forums associatifs. Ces derniers se déroulent fréquemment à la même période. Ils/elles trouvent également qu'il serait pertinent de pouvoir développer un forum de rentrée permettant d'accueillir davantage de structures associatives ainsi qu'un parcours itinérant de découverte des associations. Les Directions de Quartier pourrait permettre ce lien en réalisant des visites par quartier.

Le groupe a également fait le constat qu'il pouvait être complexe pour des citoyen.nes de se retrouver dans la diversité d'informations qui leurs sont délivrées. L'exemple "d'Info locale" par ouest France ou du site "un été à Rennes" a été mis en avant. Le développement de ce dernier pourrait permettre un regroupement des événements, forums, activités proposées par les associations.

2- Les portails et annuaires associatifs :

Les participant.es se sont également interrogé sur les divers portails existants, permettant aux Rennais et Rennaises de prendre connaissance des associations présentes sur le territoire rennais. Un constat commun a émergé sur la multiplicité des portails et annuaires associatifs. Cela

engendre des difficultés pour les associations (complexité d'avoir connaissance de l'ensemble de l'existant, de disposer des ressources pour s'identifier sur ces plateformes et mettre à jour les informations).

Ainsi, le groupe a émis diverses propositions, souhaits :

- Un seul formulaire d'inscription pour toutes les plateformes : les données, avec accord de l'association, seraient inscrites automatiquement sur toutes les plateformes.
- Développer la mise en place de formations, de communication auprès des associations et Rennais et Rennaises afin qu'ils/elles puissent avoir connaissance de l'existant sur le territoire en terme de plateformes, annuaires associatifs.
- Favoriser la mise en place d'une plateforme unique recensant les offres à destination des habitant.es (plateforme géo localisée permettant aux personnes d'avoir accès aux informations autour de lui ?)

3- Faciliter le partage, la communication entre associations :

L'accès aux Rennais et Rennaises à l'offre associative passe également par une mutualisation des connaissances inter associative. L'idée de la mise en place d'un "réseau social" entre associations a été mis en avant. Cet espace d'échange permettrait un partage des savoirs, pratiques, en ce qui concerne la vie associative. Le groupe a également évoqué l'idée de mettre en place une réunion de rentrée entre associations.

4- Lieux et espaces ressources, facilitateurs d'informations :

Des idées, souhaits ont émané du groupe de travail :

- La création d'une Maison des Associations (MDA) par quartier : un lieu ressource physique de la vie associative par quartier.
- Afin de favoriser la visibilité des associations, se saisir des espaces de rencontre pour informer les Rennais et Rennaises de l'offre associative (réunions de parents d'élèves, écoles, etc.).

5- Observatoire de la vie associative :

Un observatoire de la vie associative rennaise avait été mis en place en 2012. Ce dernier émanant de la volonté commune de la Ville de Rennes et des associations, de disposer de données précises et actualisées sur le secteur associatif. Ce premier panorama de la vie associative rennaise présentait des données chiffrées sur l'organisation, le bénévolat, les financements.

Le groupe a émis le souhait d'un renouvellement de cette étude en prenant en compte également les points suivants, afin de comprendre :

- Les moyens dont disposent les riverains/riveraines pour avoir accès aux informations vis-à-vis des associations (plateformes, Réseaux sociaux, papiers, etc.), qu'est ce qui fonctionne ou à contrario ne fonctionne pas.
- Les freins des Rennais et Rennaises à s'engager dans le bénévolat.

II- Synthèse atelier : La complémentarité et la coopération dans les actions/projets associatifs

Problématique : Quels seraient nos leviers actuels pour favoriser la complémentarité et le développement d'action inter-associative ? Comment mieux accompagner cette démarche ?



Divers éléments de blocage à la mutualisation et à la coopération inter associative ont été identifiés :

- Le manque de connaissances d'actions inter-associatives est un frein important pour le secteur
- La peur de la concurrence
- La peur de perdre ses savoir-faire à l'intérieur des associations (jeux de pouvoir)
- La peur des responsabilités (savoir-faire insuffisants)
- Le sentiment de faible légitimité des petites associations

Il en découle ainsi un besoin d'accompagnement à deux niveaux :

Pour les actions Ville-associations : le groupe a mis en avant le fait que les associations ne connaissent pas réellement les attentes administratives de la ville.

Propositions d'engagement du groupe : Développement de la transparence, rendre davantage accessible les démarches administratives, simplifier les éléments de langages entre la Ville et les associations permettrait une meilleure compréhension de tous.

Pour les actions inter associative : Les associations ont constaté un manque de connaissances sur les actions inter-associatives existantes. Elles ont fait ressortir le besoin de plus de communication vis-à-vis de l'existant, des offres proposées

par les associations, des retours sur les actions, démarches, pour un partage d'informations sur ce qui fonctionne ou non à l'échelle de la Ville.

Proposition d'engagement du groupe : Développer la communication entre les associations sur les actions, démarches réalisées et les bénéfices de ces dernières sur le territoire rennais.

1- **Coopérer relève d'un construit/acquis qui demande un environnement favorable** :

Intrinsèquement une coopération ou mutualisation inter associative commence par des postures de dialogue, d'écoute, de respect et de proximité. La ville pourrait permettre ces coopérations par la promotion de valeurs de dialogue, respect, écoute, proximité (dans la Charte et dans les conventionnements par exemple). Ces valeurs seraient également à réaffirmer à travers le MAR et les acteurs associatifs eux-mêmes.

2- La transmission, le partage des savoirs :

Pour coopérer, cela nécessite des coordinateurs (bénévoles ou salariés) disposant de savoir-faire et savoir-être nécessaire.

Cela demande par conséquent de la formation régulière. Le Wiki-Rennes est nommé comme un outil dont le potentiel collaboratif serait à développer dans la sphère associative.

3- La valorisation de l'engagement bénévole

Pour développer des actions inter-associatives il faut un engagement bénévole important et par conséquent un développement de la reconnaissance des savoirs, acquis bénévoles (Exemple des badges numériques).

Propositions d'engagements du groupe :

- Développement de formations pour la montée en compétences des bénévoles
- Utilisation et développement d'outils de validation de compétences

4- Des espaces comme lieux ressource à la coopération :

Le groupe a également constaté que les point-relais dans les territoires sont nécessaires pour accueillir ces coopérations. Ces derniers peuvent être les maisons de quartier, les directions de quartier ou encore des pôles associatifs. Cela nécessite que ces points-relais développent des postures et des savoir-être nécessaire afin de permettre des coopérations/mutualisations.

Confiance, mutualisation des locaux, interconnaissance, mobilité et expérimentations sont des éléments importants pour favoriser la coopération.

5- Comprendre et analyser les usages et les pratiques de coopération / mutualisation :

L'observatoire de la vie associative pourrait également se saisir de ce sujet.

6- Un outil commun facilitateur dans la connaissance inter-associative :

Les associations ont exprimé un besoin de connaissances plus large du milieu associatif afin de connaître les structures complémentaires et/ou similaires.

Propositions d'engagements :

Proposer un panorama complet de la vie associative, par thèmes et compétences. Cela pourrait entre autres, se concrétiser par le développement d'un outil commun permettant de favoriser la connaissance entre associations et également mettre en valeur les compétences de ces dernières.

Propositions d'engagements des participant.es :

1/ La ville reconnaîtrait la fonction de coordination et de facilitation dans les associations comme une condition nécessaire à la culture de la coopération et la mutualisation

2/ Les associations s'engageraient à promouvoir la culture de la coopération entre inter-associative

3/ La ville s'engagerait à promouvoir la culture de la coopération dans ses rapports avec les associations

4/ La Ville s'engagerait à dégager des temps communs pour faire vivre les lieux partagés, propices aux coopérations. Cette donnée pourrait être intégrée dans les conventions.

5/ Les associations s'engageraient à encourager la formation des bénévoles et des salariés aux fonctions de coordination.

III- Synthèse atelier : La participation des acteurs associatifs à la co-construction des politiques publiques de la Ville

Problématique : Dans quels espaces, quelles instances, quelles postures et à quels moments, se construisent les politiques publiques de la Ville ?



1- Les instances de concertation en général

Les + :

- Il en existe une grande diversité concernant de nombreuses problématiques. Ceci renforce la citoyenneté.

Les - :

- Plusieurs participants de l'atelier, notamment une association étudiante souligne une méconnaissance de l'existant et s'interroge sur le choix des participants à ces instances et comment faire pour y participer.
- La multiplicité des instances peut amener de la confusion.

Pistes d'amélioration et propositions des participant.es :

- Élaboration d'un kit d'explication sur les instances existantes.
- Engager un travail avec le bureau des temps pour améliorer l'existant et inventer de nouvelles formes de concertation.
- Temps de concertation plus courts et programmés avec un ordre du jour bien défini.

2- Conseil de quartier (essentiellement à travers l'exemple de Villejean)

Les + :

- Cette instance de concertation est intéressante et permet des échanges directs avec les associations du quartier, les élus et les citoyens.
- Elle répond à une volonté de co-construire sur des problématiques du quartier.

Les - :

- Trop peu de monde y participe.
- La participation des jeunes fait cruellement défaut.
- Les questions les plus techniques nécessitent l'acquisition de savoirs.
- Cette instance s'inscrit davantage dans une démarche de concertation que de co-construction.
- Les associations sont davantage présentes dans les conseils que les citoyens.
- Les acteurs économiques participent peu.

Pistes d'amélioration et propositions des participant.es :

- Un travail pourrait être mené afin de mobiliser davantage les jeunes et adapter les horaires de réunion du conseil afin de permettre à de nouveaux publics d'y assister.
- Il pourrait être intéressant de renforcer les liens avec les associations de commerçants.
- Proposition de mettre en place des projets mixtes habitant.es/associations.
- Avancer vers davantage de co-constuction, dans la limite de la mise en œuvre du programme pour lequel le conseil municipal a été élu.
- Proposition de renforcer l'appui technique des services de la Ville dans l'instance afin de permettre à ses participant.es d'acquérir une culture commune.
- Proposition d'organiser des déambulations dans les quartiers avec les services de la Ville de Rennes afin d'aller à la rencontre des citoyens et citoyennes.
- Il pourrait être intéressant de mettre en place des temps d'échanges entre les différents conseils de quartiers.

3- Les aménageurs et services de la Ville

- Les aménageurs sont faciles à joindre et réactifs mais les réunions qu'ils organisent relèvent davantage de l'information que de la concertation ou de la co-construction.
- Les services de la Ville renvoient de la complexité et de la lenteur mais le travail de concertation mené avec les associations s'est fortement renforcé ces dernières années.

Pistes d'amélioration et propositions des participant.es :

- Avancer vers davantage de travail interservices.
- Renforcer le rôle des Directions de quartier.
- Prise en compte des suggestions des habitants du quartier dans les réunions avec les aménageurs.

4- Mission 5 G

Cette instance souligne la nécessité d'une acculturation de ses participants, le besoin de se créer une culture commune sur des temps longs.

Pistes d'amélioration et propositions des participant.es :

- Organisation sur des temps longs ou courts selon les besoins de moments d'appropriation des problématiques dont il est question dans les instances de concertation.

5- Le Conseil citoyen

Les remarques positives et négatives sont similaires à celles exprimées pour le conseil de quartier. La co-animation élu/habitant est appréciée.

IV- Synthèse atelier : Mutualiser les connaissances/créer des réseaux de pratique

Problématique : Comment constituer un réseau de partage et de pratiques efficaces à Rennes, pour renforcer la mutualisation des connaissances ?



Les participant.es devaient partager des expériences en réseau ayant ou non fonctionnées.

Ils/elles sont ainsi arrivés.es à la conclusion qu'il était nécessaire de prévoir un comité de pilotage qui anime un réseau entre la Ville et les associations. Cela nécessite du temps et des moyens humains pour chacun des partenaires. Si le réseau peut être large et fédérer un grand nombre de personnes, le comité de pilotage doit être restreint pour éviter absentéisme et dilution.

Les aspirations, les attentes de chacune des parties doivent être clairement exprimées en début de projet afin d'éviter les malentendus. La temporalité du projet, la circonscription du réseau, les livrables imaginés, le type de gouvernance, sont autant de points à évoquer.

La confiance se construit grâce au partage et à la transparence dans les échanges. La communication est non seulement nécessaire mais primordiale : il s'agit de s'entendre sur les outils (numériques et non-numériques) mis en œuvre pour faciliter la connaissance de chacun.